



HAL
open science

Le plurilinguisme c'est l'intégration

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. Le plurilinguisme c'est l'intégration. *Savoirs et formation*, 2009, 73, pp.32-35. hal-00825613

HAL Id: hal-00825613

<https://hal.science/hal-00825613>

Submitted on 24 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le plurilinguisme c'est l'intégration !

Luc BIICHLÉ

Membre du Laboratoire LIDILEM (linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles)

Les données sur lesquelles se fonde cet article sont le résultat d'entretiens semi-directifs individuels effectués auprès d'un groupe de 105 personnes, toutes originaires du Maghreb, pour la plupart fraîchement arrivées en France, et rencontrées dans 13 organismes sociaux de la région Rhône-Alpes. Les trois nationalités (algérienne, tunisienne, marocaine) sont représentées ainsi que des locuteurs de la plupart des différents parlers arabes et berbères. Au cours de ces « tête-à-tête », le cadre un peu rigide du guide d'entretien a bien souvent volé en éclat pour céder place à l'envie de dire l'âpreté de la migration, la difficulté des situations d'entre-deux, la complexité de l'intégration, etc. A ces entretiens enregistrés s'ajoutent de multiples entretiens, moins formels, réalisés au fil des rencontres avec d'autres migrants ainsi que différents acteurs sociaux, formateurs, assistantes sociales, conseillers à l'emploi, etc. L'ensemble a d'ailleurs fait l'objet d'une thèse (Biichlé : 2007).

« Apprendre le français c'est s'intégrer ! » Bien difficile d'échapper à la prégnance de cette représentation sociale... On la retrouve dans les discours des politiques, dans les titres des médias, dans de multiples strates de la société et, parfois, chez les migrants eux-mêmes. Alors, à rebours du courant phagocytaire d'un certain conformisme fortement teinté d'idéal monolingue, il apparaît plus que jamais nécessaire et légitime de se demander également si le plurilinguisme⁽¹⁾ est un facteur d'intégration. Toutefois, avant de mettre en perspective l'articulation entre plurilinguisme et intégration, il me semble important d'opérer un petit détour définitionnel à propos du vocable « intégration » car les méprises sur le sens de ce dernier sont extrêmement fréquentes et que cette imprécision, de bonne foi ou non, est loin d'être sans conséquences tant sur le plan individuel que sociétal.

Le continuum intégrationnel

En général, les sciences humaines considèrent que l'intégration s'oppose d'une part à toute forme d'exclusion, de ségrégation ou de marginalisation mais également, d'autre part, à toute forme de dissolution, de fusion ou d'assimilation (Tap : 1988 ; de Pietro : 1995). Il est donc possible de dégager trois cas de figure généraux que l'on pourrait situer sur un continuum (figure 1) dont les extrêmes seraient respectivement la ségrégation et l'assimilation, avec au centre, l'intégration.

(1) Dans le sens de la définition de Grosjean (1982 : VIII) : « the regular use of two languages ».

Entre la ségrégation et l'intégration, l'ajout d'une position intermédiaire que constitue la marginalisation peut s'avérer utile afin d'appréhender plus précisément certains phénomènes.

Figure 1 : Le continuum intégrationnel



À chacune de ces situations coïncident différents types de réseaux sociaux qui dessinent des sociabilités diverses ainsi que des pratiques langagières qui correspondent à des représentations sociales et des actualisations identitaires. Le propos des parties suivantes sera donc de montrer comment ces éléments s'articulent, et ce, notamment, à l'aide des dires des enquêtés. Bien entendu, ces positions représentent autant d'outils théoriques mais ne doivent en aucun cas faire oublier la diversité et l'unicité des situations humaines.

La ségrégation / marginalisation et le monolinguisme

La ségrégation et la marginalisation se caractérisent par une mauvaise articulation entre le système et l'élément, entre la société et le migrant. Ce dernier « tend à se retrancher, ou à être refoulé derrière une barrière, à former un kyste, un ghetto, une tour d'ivoire » (Tap, 1988 : 12). Le contact avec la langue du pays d'immigration est alors réduit ou absent (monolinguisme ou (bi)plurilinguisme en langues d'origines).

En général, à l'arrivée en pays d'immigration, la personne migrante restructure ou reconstitue son réseau social. Se présentent alors plusieurs cas de figure selon le type de restructuration.

A) Si la personne n'exploite pas ou n'a pas d'opportunité de contact avec la nouvelle société (pas d'insertion) et qu'elle n'établit pas de lien avec d'autres personnes de la même communauté, il y a « figement » à presque tous les niveaux : réseau social dense ou isolant (Bortoni-Ricardo : 1985), peu ou pas d'augmentation du capital social, peu ou pas d'usage du français (**monolinguisme**), manque d'autonomie, pas de confrontation représentationnelle ou identitaire, insécurité linguistique, etc.





Les seuls points de contact avec la nouvelle société demeurent alors les enfants, lorsque enfants il y a, et la télévision quand les chaînes regardées sont en français. Ces contacts ne sollicitent d'ailleurs souvent que le domaine de la réception. Ce type de situation peut être rapproché de la **marginalisation** comme l'illustre les extraits qui suivent.

L'enquêtée suivante déclare avoir un réseau très isolant (quasiment seulement ses enfants) et elle évoque un bilinguisme en langues d'origines (1).

❶ « Y'en a chelha (chleuh), y'en a arabe [...] moi je parle chelha toujours [...] ve la maison y (je) parle arabe ».

Pour ces deux enquêtées, le début du parcours migratoire a été difficile et elles racontent leur solitude (réseau isolant ou très dense, 2), l'absence d'usage du français (monolinguisme en langue d'origine, 2 et 3) et les conséquences, notamment en terme d'autonomie (3).

❷ « Problèmes de parler, de connais personne... et jusque longtemps l'a change de ville... c'est triste... » (réseau isolant, monolinguisme).

❸ « Je vais commissions, je vais acheter, j'emmenner ma fille [...] et toujours l'interprète pour moi, [...] toujours, je parter le docteur, je parter l'hôpital, je parter tout (avec ma fille) [...] parce que parler pas bien... » (réseau très dense ou isolant, monolinguisme, autonomie restreinte)

En dépit du temps passé en France par ces trois personnes, ces entretiens n'ont pas été aisés sur le plan de la communication en français.

B) Si de nouveaux liens sont créés mais avec des personnes originaires des mêmes régions et présentant globalement les mêmes « caractéristiques » sociales (redondance), l'augmentation du capital social sera moindre et il n'y aura qu'une faible création de trous structuraux (Merkle : 2004), donc moins de circulation de l'information (linguistique entre autres) avec les autres cercles fermés constitués de liens forts (Degenne et Forsé : 2004). Le réseau social du migrant demeurera dense et multiplexe produisant un renforcement de la norme en usage dans le groupe (Milroy : 1987) et/ou une moindre exposition des personnes à la nouvelle société et à sa langue. En d'autres termes, on restera « entre soi », au sein de la communauté migrante, sans se confronter vraiment à la nouvelle société, à sa langue (**monolinguisme**) et à ses représentations. La situation se rapprochera alors de la **ségrégation**.

Les trois entretiens suivants ont été relativement aisés au niveau de la communication en français. Les enquêtés évoquent un usage très faible du français et expliquent cela par la structure de leur réseaux sociaux (2 et 3).

❶ « Moi je parle pa heu je parle toujours l'arabe [...] toujours l'arabe à la maison, toujours [...] si je trouver quelqu'un comme moi je parle heu pareil que heu, je parle algérien toujours [...] si je parle français même, je comprends pas » (monolinguisme et réseau dense).

❷ « Les Français heu, l'hôpital ou le médecin c'est tout, [X] c'est tout, ou la voisine et le voisin [...] parce que je connais personne français » (monolinguisme et réseau dense).

❸ « Moi, le problème, c'est que je parle tout le temps en arabe, avec mes amis, mon mari, c'est la vérité » (monolinguisme et réseau dense).

Caractéristiques principales de la ségrégation / marginalisation :

- ❶ Réseau isolant ou dense, faible augmentation du capital social, pas de production de trous structuraux,

- ❷ monolinguisme en langue d'origine voire, plurilinguisme en langue(s) d'origine(s),

- ❸ divergence représentationnelle et identitaire.

Sur le plan sociétal, la ségrégation ou la marginalisation ne sont pas très enrichissantes, ni pour la société ni pour le migrant et ces situations sont particulièrement propices au développement du communautarisme, du sectarisme ou du racisme. Dans ces configurations, l'autre demeure l'autre, l'étranger reste un étranger.

L'assimilation et le monolinguisme

À l'inverse de la ségrégation, l'assimilation se caractérise par la volonté mutuelle de la société et du migrant de gommer toute différence. C'est, en quelque sorte, l'annihilation des caractéristiques de l'élément inséré dans le système social. Le migrant restructure totalement son réseau social et se dépouille littéralement de tout ce qu'il était à l'origine, sa langue, ses représentations, son identité, pour devenir un parfait clone des éléments de sa nouvelle société, une sorte de citoyen idéal ; « une option résolue pour la langue et la culture d'accueil, dans le but de devenir « invisible », avec simultanément un rejet de tout contact avec la langue et la culture d'origine » (De Pietro, 1995 : 180) ; donc monolinguisme en français en l'occurrence. Cette situation est très souvent confondue avec l'intégration parce qu'elle est parfaitement indolore et invisible pour la société qui accueille le migrant, lui seul porte la responsabilité du processus.

Pour les enquêtés suivants, une seule langue, celle du pays d'immigration, le français. Pour certains, la structure du réseau social explique ce monolinguisme « imposé » (mari ou amis monolingues, 1). Pour d'autres, cela correspond à une volonté revendiquée d'usage du français et d'intégration (structure du réseau, 2 et 3), on déclare ne pas fréquenter les personnes de même origine (3 et 4). Pour la dernière enquêtée, la revendication identitaire est nette (4).

❶ « Mon mari ne comprend pas l'arabe, c'est obligé je parle français avec lui et comme ça, j'apprends beaucoup de choses, [...] on ne parle que français à la maison » (monolinguisme imposé et revendiqué).

❷ « Je ne parle que le français même à la maison ». (monolinguisme revendiqué)





③ « Depuis quand je suis en France, je préfère cent fois les Français [...] je fréquente pas les (Maghrébins), [...] part ma famille, bien sûr » (monolinguisme, réseau social revendiqué).

④ « Je suis français(e) [...] Ho non, moi je rencontre beaucoup beaucoup de Français, c'est rare moi je rencontre quelqu'un (un Maghrébin) dans ma journée » (identité et réseau social revendiqués).

Caractéristiques principales de l'assimilation :

☀️ réseau ouvert (complète restructuration du réseau social), augmentation du capital social, production de trous structuraux,

☀️ monolinguisme en langue du pays d'immigration,

☀️ convergence représentationnelle et identitaire.

Avec l'assimilation, l'apport à la nouvelle société est quasiment nul, le système compte un élément de plus mais un élément complètement identique aux autres. On évite avec soin toute confrontation linguistique, représentationnelle et identitaire, donc, pas d'autre regard sur le monde, pas d'apport culturel, pas de « *sang neuf* »... En revanche, l'étranger n'existe plus hormis l'aspect physique qui, malheureusement, demeure parfois une différence insurmontable aux yeux de certains membres de la société censée accueillir...

L'intégration et le plurilinguisme

Au centre du continuum intégrationnel se trouve la zone de l'intégration pour laquelle la métaphore de « greffe réussie » (Tap, 1988 : 12) me semble particulièrement appropriée. Dans cette optique, l'intégration repose sur de nombreuses relations bien coordonnées entre l'ensemble et le nouvel élément, entre la société et le migrant. A l'opposé de l'assimilation ou de la ségrégation, ce dernier va donc se trouver confronté à la situation assez paradoxale de « devenir autre en restant soi-même » (Abou, 1981 : 94).

Si les nouveaux liens créés par le migrant le sont avec des personnes qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques sociales (non-redondance) et sont des liens faibles, il y aura une meilleure augmentation du capital social et production de trous structuraux qui favoriseront la circulation de l'information (linguistique entre autres) entre les cercles fermés. Le réseau social deviendra moins dense et favorisera les contacts avec la nouvelle société et sa langue. Pourront suivre des confrontations représentationnelles et identitaires, une plus grande exposition à la langue d'accueil, une diminution de l'insécurité linguistique, une plus grande autonomie et des progrès en français. Il y aura alors « participation simultanée, dans une mesure variable, à des activités à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté migrante » (De Pietro, 1995 : 180), donc, usage de la langue d'origine et de la nouvelle langue (plurilinguisme). On pourra également parler de « participation active à la société tout entière » (Rapport du Haut Comité à l'Intégration : 2006) et c'est précisément ce qui fonde le processus d'intégration.

Les déclarations des enquêtés suivants montrent bien la

diversité des situations de bilinguisme et, tout particulièrement, la machine à produire des bilingues que constitue la famille (Deprez : 1994). Celui-ci peut être subi (1), institué (2) ou se scinder en dimensions intérieur/extérieur de la famille (3), toutes les configurations existent ! Enfin, on relèvera l'aspect pragmatique intégrationnel, le côté identitaire et transmission de l'identité (4).

① « Parce qu'on parle heu l'arabe aussi avec mes enfants, parce que mes enfants y coutent (écoutent) pas l'arabe, y parlent que le français, que le français » (bilinguisme apparemment subi).

② « Chez moi je parle l'arabe, mes enfants y parlent français, on est bitués (habitués) comme ça, eux y parlent français, moi je parle arabe » (Bilinguisme institué et assumé).

③ « Ben à la maison, je parle arabe marocain avec ma femme et tout, mes gosses... et en dehors français... » (bilinguisme intérieur/extérieur).

④ « Je le mélange, la petite fille elle a 12 ans, donc je le mélange un peu (arabe/français) [...] je le prends (lui apprend) le français et tac l'arabe pour qu'elle comprenne ici, où elle est sa place... je veux pas qu'elle va être français à 100%, je veux pas aussi qu'elle parle l'arabe [X] pour qu'elle va à l'école, se débrouiller aussi [...] donc je fais mon mieux pour parler tous les deux » (lien fort entre identité et langue, bilinguisme revendiqué, volonté pragmatique d'intégration).

Outre la famille, le second lieu d'intégration et d'actualisation du plurilinguisme est le lieu de travail (Chamberland, 2005). En effet, celui-ci constitue une ouverture quasi obligatoire du réseau social et force le contact avec la nouvelle langue.

① « Là où je travaille, j'ai pas le choix, je parle en français [...] donc là (au travail), j'ai fréquenté des gens c'est pour ça que j'arrive un peu (à parler français) » (extension du réseau, bilinguisme).

② « J'ai travaillé deux ans avec une sociation (association), ben je travaille chez le particulier, j'ai pris (appris) beaucoup de choses avec eux, je parle avec eux, je sors faire les courses pour eux... » (extension du réseau, bilinguisme).

Caractéristiques principales de l'intégration :

☀️ réseau ouvert (restructuration du réseau social), augmentation du capital social, production de trous structuraux,

☀️ plurilinguisme en langue du pays d'immigration et en langue(s) d'origine(s),

☀️ confrontation représentationnelle et identitaire.

Paradoxalement, même si elle est régulièrement évoquée et préconisée, l'intégration demeure largement méconnue. Dans cette configuration, la société admet de se trouver modifiée pour accueillir un nouvel élément, le migrant. De son côté, celui-ci accepte également d'évoluer pour devenir un élément à part entière du nouveau système social ainsi créé.

Pour chacun des protagonistes, c'est un changement,



Le plurilinguisme c'est l'intégration !

voire un effort, mais le rapport est « gagnant gagnant ». On peut donc dire que la réussite du processus d'intégration repose intégralement sur ses deux acteurs, la société et le migrant, le système et l'élément. Si l'un ou l'autre fait défaut, on se retrouve alors dans les configurations moins riches et parfois plus dangereuses (communautarisme, racisme, etc.) que sont l'assimilation et la ségrégation.

Mise en perspective des différentes modalités liées au processus intégrationnel

Le schéma ci-dessous (figure 2) représente de manière synthétique les correspondances que l'on peut établir entre les situations liées à l'insertion d'une personne dans une société, les pratiques langagières et les formes de réseaux sociaux que l'on peut leur associer. A gauche, on retrouve la ségrégation/marginalisation, le monolingue en langue d'origine ou plurilinguisme en langue(s) d'origine(s) et les réseaux isolants ou denses. A droite se trouvent l'assimilation, le monolingue en français et les réseaux plus ouverts. Enfin, la position centrale correspond à l'intégration, au plurilinguisme et aux réseaux plus ouverts.

Figure 2 : les modalités du processus intégrationnel



Conclusion

Il est important de souligner que l'intégration est un processus dynamique, souvent lent, parfois trans-générationnel et que le temps que celui-ci requiert peut varier en fonction des caractéristiques individuelles des personnes. Pour certaines, quelques années suffiront amplement alors que pour d'autres, le processus sera beaucoup plus long. Il faudra parfois un déclic (départ des enfants, naissance de petits-enfants, décès, divorce, etc.) pour initier un changement dans le projet migratoire ou, plus simplement, une rencontre ou l'obtention d'un emploi pour déclencher une ouverture à la nouvelle société et à sa langue ; tout peut changer, aucune situation n'est figée ! Quoiqu'il en soit, dans la majorité des cas, ce sont ces processus d'insertion qui détermineront les futures pratiques langagières du migrant (Chamberland, 2005) et, par conséquent, une évolution monolingue ou plurilingue.

Enfin, on notera que le sentiment d'intégration peut varier du tout au tout selon qu'on se réfère au point de vue du migrant ou à celui de la société d'immigration. Ainsi, un individu peut se sentir parfaitement intégré et ne pas être perçu comme tel par la société ou, inversement, être perçu comme intégré et ne pas avoir le sentiment de l'être... Et il en va de même pour le rapport à la langue ; on peut parler un français « châtié » et ne pas se sentir intégré alors que l'on est perçu comme tel, ou, parler un français « approximatif » tout en se sentant parfaitement intégré même si l'on peut être jugé comme ne l'étant pas...

De manière générale, opter pour la ségrégation, l'assi-

milation ou l'intégration relève de choix fondamentaux et décisifs quant au devenir de nos sociétés. En cela, le choix de l'intégration est source de tumultes multiples sur les aspects linguistiques, représentationnels et identitaires et il demeure également celui de l'effort que ce soit du côté du migrant ou de la société d'immigration. Toutefois, il apparaît infiniment plus prometteur et plus enrichissant que celui de l'assimilation ou la ségrégation. Alors, sans porter aucun jugement sur les choix des nations et des hommes en matière de sociétés, on peut tout de même affirmer qu'aux situations de ségrégation et d'assimilation correspond le monolingue et que, définitivement, oui, le plurilinguisme c'est l'intégration ! ☑

BIBLIOGRAPHIE

ABOU, S. (1981). *L'identité culturelle. Relation interethniques et problèmes d'acculturation*, Anthropos, Paris.

BIICHLE, L. (2007). *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

BIICHLE, L. (2008). *La langue et le réseau social*, in *Ecarts d'identité*, n°112, 94-98.

BORTONI-RICARDO, S. M. (1985). *The urbanization of rural dialect speakers : a sociolinguistic study in Brazil*, Cambridge University Press.

CHAMBERLAND, C. (2005) *Intégration linguistique des immigrants et intervention en milieu de travail*, in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 173-180.

DEGENNE, A., FORSE, M. (2004). *Les réseaux sociaux*, 2ème édition, Armand Colin, Paris.

DE PIETRO, J.F. (1995). *Des pratiques quotidiennes à l'intégration*. In : George Lüdi & Bernard Py, *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'Age d'homme, Lausanne, 173-202.

DEPREZ, C. (1994) : *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier, Paris.

GROSJEAN, F. (1992). *Life with two languages. An introduction to bilingualism*, Harvard University Press.

HAUT COMITE à l'INTEGRATION (2006). *Le bilan de la politique d'intégration 2002-2005, (rapport du Haut conseil à l'intégration)*, la Documentation française, Paris.

MATTHEY, M. (2005). *Le français à l'école et ailleurs, langue des apprentissages et de la socialisation*. In : *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 145-159.

MERKLE, P. (2004). *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris.

MILROY, L. (1987). *Language and social network (second Edition)*, Language in Society, Oxford.

TAP, P. (1988). *La société Pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod, Bordas, Paris.